

## EDITORIAL DU MAIRE

Chers habitants et habitantes de Pougne Hérisson,

Notre République, les principes qui la fondent, ont été mis à mal en ce début d'année : la liberté, l'égalité et la fraternité, valeurs acquises au fil du temps et des révolutions, ce sont trois mots qui nous sont chers, parce qu'ils rappellent que le « vivre ensemble » se construit dans le temps avec les relations que nous cultivons avec notre famille, nos amis, nos voisins et les visiteurs. Pougne Hérisson a la chance d'être ouverte sur le monde, nous pouvons être fiers de ce que les élus et les habitants ont voulu faire de notre territoire. Nous avons une identité forte, riche de son histoire médiévale, avec ce témoin du temps qui passe, qui, de sa hauteur, nous rappelle que le bourg de Hérisson fût un temps riche et florissant. Riche de ses histoires qui se transmettent dans nos échanges et les liens que nous tissons ici et là, au hasard des rencontres.

2014 aura été une année de transmission, avec la mise en place d'une nouvelle équipe municipale, et la concrétisation de projets : rénovation de la mairie, installation des plaques de rue, diagnostic de l'enceinte et de la cour du château.

Nous avons mis en place des commissions pour réfléchir, agir et construire, notre premier souhait étant de vous informer ; c'est notre devoir et c'est votre droit de savoir ce qui se passe dans les associations de la commune, de savoir quels sont les projets en cours à Pougne Hérisson et à Parthenay Gâtine ;

Depuis janvier 2014 nous appartenons à la communauté de communes Parthenay Gâtine ; les élus ont fait le choix de la solidarité et du partage pour le bien commun et des services de proximité qui concernent ou concerneront votre vie quotidienne. La garde et l'éducation de vos enfants, le développement économique, culturel et touristique, le soutien à une jeunesse créatrice et dynamique ; le maintien à domicile des personnes âgées. Le projet de territoire se concrétise et Pougne Hérisson aura sa place dans cette Gâtine aux paysages oniriques et à la culture foisonnante d'histoires. Comme vous le savez, le Gatinais compte ses sous et à Pougne encore plus qu'ailleurs ! Notre commune est propriétaire de nombreux bâtiments et c'est de façon globale que nous souhaitons appréhender la gestion de ce patrimoine. Pour cela, nous devons réfléchir ensemble à ce que nous imaginons pour l'avenir de notre village. Dans ce bulletin vous allez pouvoir découvrir votre commune aujourd'hui ; il s'agit d'un début ; avec le temps et les idées, nous partagerons, par l'intermédiaire de ces pages, vos aventures collectives et individuelles.

Dans les dernières nouvelles : George MENZIES démissionne de son mandat de conseiller pour des raisons personnelles ; j'en profite pour saluer nos amis britanniques résidant sur notre territoire, qui cherchent à s'intégrer ; je mesure leurs efforts pour comprendre et s'exprimer en français ; à nous en retour de les accueillir et de leur faire une place parmi nous.

Je remercie toutes les personnes qui ont pu concourir à l'élaboration de ce bulletin, fruit d'un vrai travail collectif.

A bientôt,

Guillaume MOTARD,  
Maire de Pougne et de Hérisson

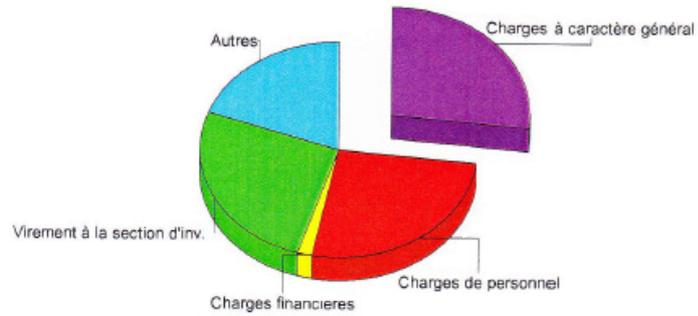


# BILAN 2014

## BUDGET 2014 DE LA COMMUNE

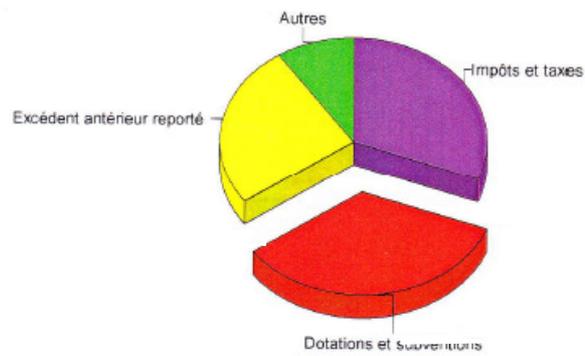
### Fonctionnement

### Dépenses



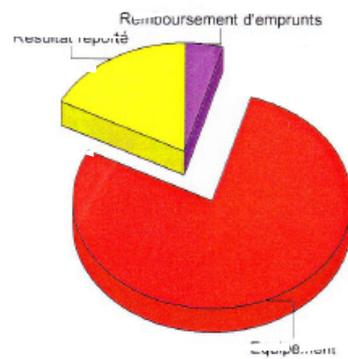
### Fonctionnement

### Recettes



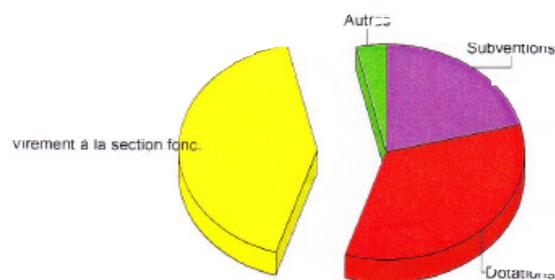
### Investissement

### Dépenses



### Investissement

### Recettes



# BILAN 2014

## BUDGET 2014 DE LA COMMUNE

### Dépenses de fonctionnement , en €

Charges à caractère général	69 400,00
Charges de personnel	66 490,00
Charges financières	4 211, 24
Virement à la section d'investissement	66 381,99
Autres	49 988,92
<b>Total</b>	<b>256 472,15 €</b>

### Dépenses d'investissement, en € :

Remboursement d'emprunts	6 896,88
Equipement	123 966,81
Résultat reporté	27 873,68
<b>Total</b>	<b>158 737,37 €</b>

### Recettes de fonctionnement, en € :

Impôts et taxes	79 000,00
Dotations et subventions	87 700,00
Excédent antérieur reporté	65 757,92
Autres	24 014,23
<b>Total</b>	<b>256 472,15 €</b>

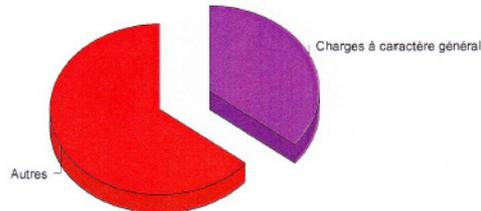
### Recettes d'investissements, en € :

Subventions	33 096,88
Dotations	53 697,50
Virement à la section fonctionnement	66 381,99
Autres	5 561,00
<b>Total</b>	<b>158 737,37 €</b>

# BILAN 2014

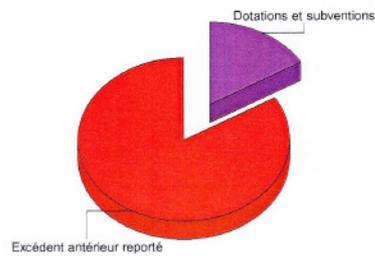
## BUDGET 2014 CCAS

### Fonctionnement Dépenses



Charges à caractère général	550	35,9%
Autres	983,1	64,1%
<b>Total:</b>	<b>1533,1</b>	<b>100,0%</b>

### Fonctionnement Recettes



Dotations et subventions	250	16,3%
Excédent antérieur reporté	1283,1	83,7%
<b>Total:</b>	<b>1533,1</b>	<b>100,0%</b>

### Investissement Dépenses

#### Dépenses de fonctionnement, en € :

Charges à caractère général	550,00
Autres	983,10
<b>Total</b>	<b>1533,10 €</b>

#### Recettes de fonctionnement, en € :

Dotations et subventions	250,00
Excédent antérieur reporté	1 283,10
<b>Total</b>	<b>1533,10 €</b>

## SUBVENTIONS 2014

- APE Sainte Marie St Joseph : 90,00 €
- Amicale des donneurs de sang : 50,00 €
- Espace Gati Foot : 465,00 €
- Foyer socio éducatif : 500,00 €
- Du Collège Louis Merle Secondigny

# BILAN 2014

## Plaques de rues

Les rues de Pougne et de Hérisson ont désormais leur nom et chaque habitation son numéro. Des noms originaux qu'on ne trouvera nulle part ailleurs, choisis par l'ensemble de la population, pour des plaques dessinées par un artiste, c'est le moindre qui pouvait être fait pour une commune ouverte à la culture.



## Sécurité routière

La pose de coussins berlinois dans les bourgs de Pougne et de Hérisson améliorent la sécurité, en réduisant la vitesse.

Une signalétique a également été réalisée dans les deux bourgs : places de stationnement, y compris pour personnes à mobilité réduite, passages piétons.

## Salle polyvalente de Hérisson

Au mois d'octobre 2014, la chaudière de la salle a été remplacée, l'ancienne ayant cessé de fonctionner après de bons et loyaux services. Une ventilation a été installée à chaque extrémité de la salle afin de répartir uniformément la chaleur .

## Rénovation de la Mairie

L'accueil et le secrétariat de notre mairie ont bénéficié de travaux de rénovation : changement des ouvertures, carrelage, peinture, nouvelle mise aux normes obligatoire pour l'accueil de personnes à mobilité réduite, travaux réalisés par des artisans locaux.

## Archiviste

A noter depuis le mois de décembre le travail de l'archiviste : Mr Julien LANDELLE, s'attache à trier et classer tous les documents concernant la vie de la commune ; certains datent des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècle. Une période de trois mois sera nécessaire. Jusqu'à fin mars il sera donc présent à la Mairie tous les jours pour répondre à vos éventuelles questions.

# Les commissions communales

COMMISSION	Titulaires	Suppléants
<b>COA</b> :Commission d'appels d'offres Président de droit : Le Maire	DUBIN Christiane LE GUERNEVE Cathy ROBIN Philippe	BRANDEAU Corinne COUSIN Marie-Jo DAVENEL Sophie
<b>CCAS</b> : Centre Communal d'Action Sociale Président de droit : Le Maire	BRANDEAU Corinne DUBIN Christiane DUGUET Amandine FRASER Lesley	BAUDET Annie JAMET Michel PELE Marie-France ROULLIER Nicole
<b>CCID</b> : Commission Communale des Impôts Directs Président de droit : Le Maire Extérieur à la commune	BRETEAUD Arnaud DUBIN Christiane ROBIN Philippe GUINFOLLEAU Jean-Claude SAUVETRE Gabriel BAILLARGEAU André	BRANDEAU Corinne COUSIN Marie-Jo LE GUERNEVE Cathy BAUDET Hubert BOYE Laurent CHARPENTRON Stéphane
<b>Commission bâtiments</b> Gestion bâtiments communaux	BRETEAUD Arnaud COUSIN Marie Jo DUBIN Christiane MENZIES George ROBIN Philippe	Et aussi : DUBIN Claude MEUNIER Pierre PILLET Gérard
<b>Commission Aménagement Urbain</b>	MOTARD Guillaume COUSIN Marie Jo DUBIN Christiane ROBIN Philippe	Et aussi : BACLE Jean François PILLET Gérard ROULLIER Robert SAPIN Odette
<b>Commission culture</b>	DAVENEL Sophie DUGUET Amandine ROBIN Philippe	Et aussi BACLE Jean François GUINFOLLEAU Jean Claude PILLET Gérard ROBIN Marie Paule

<p style="text-align: center;"><b>Commission des finances</b> Proposition budget et son suivi :</p> <p>MOTARD Guillaume COUSIN Marie Jo DUBIN Christiane MENZIES George MICHENOT Ghislaine</p>	<p style="text-align: center;"><b>Commission du Personnel</b> Gestion des ressources humaines</p> <p>MOTARD Guillaume BRANDEAU Corinne DAVENEL Sophie LE GUERNEVE Cathy</p>
<p style="text-align: center;"><b>Commission Sécurité et accessibilité</b> des bâtiments et lieux publics</p> <p>MOTARD Guillaume DUGUET Amandine MENZIES George ROBIN Philippe</p>	<p style="text-align: center;"><b>Commission Voirie</b> Suivi chemins et routes communaux</p> <p>BRETEAUD Arnaud COUSIN Marie Jo MENZIES George HELIAS Loïc</p>
<p style="text-align: center;"><b>Commission communication</b></p> <p>BRANDEAU Corinne DAVENEL Sophie FRASER Lesley LE GUERNEVE Cathy</p>	<p style="text-align: center;"><b>Commission Art de Vivre</b></p> <p>DUBIN Christiane DUGUET Amandine LE GUERNEVE Cathy MENZIES George FRASER Lesley CORDELIER Maryse</p>

<p><b>Commission cimetière :</b> MOTARD Guillaume BRANDEAU Corinne</p>	<p>BRETEAUD Arnaud DAVENEL Sophie</p>	<p>Michel JAMMET</p>
--	---	----------------------

## ETAT CIVIL



### NAISSANCES

Noah, Philippe DAVIAUD, est né le 29 mars 2014,  
Fils de Mme ROBIN Manon et Mr DAVIAUD Jean-Philippe  
La Jaguinière

Ninon, Josepha, Marie DAYAN-MAILLARD , est née le 8 septembre 2014,  
Fille de Mme MAILLARD Aude et Mr DAYAN Guillaume,  
La Boissonnière

Maélys, Emma BERTRAND, est née le 11 septembre 2014,  
Fille de Mme MERLE Samantha et Mr BERTRAND Romain,  
La Froterie



### ILS NOUS ONT QUITTE

Mr GILBERT Camille, Joseph, veuf de Mme BERTON Micheline, décédé le 2 février 2014 à Niort

Mr GALLARD Luc, concubin de Mme BOYE Lydie, décédé le 19 mai 2014 à Trayes

Mr TOURAINE Marcel, Edmond, Joseph décédé le 28 mai 2014 à St Avertin (Indre et Loir)

Mr BAUMONT Anthony, Daniel, époux de Mme BAILLY Natacha décédé le 1<sup>er</sup> juillet 2014 à Poitiers

Mme GROLLEAU Juliette, Marie, Valentine, décédée le 5 septembre 2014 à Bressuire

Mr GUITTON Roger, Joseph, Denis, décédé le 22 septembre 2014 à Parthenay

Mme NIVEAU Monique, Albertine, Ginette, décédée le 5 octobre 2014 à Niort

Mme SOULARD Renée, Andrée, Radegonde, décédée le 31 décembre 2014 à Poitiers



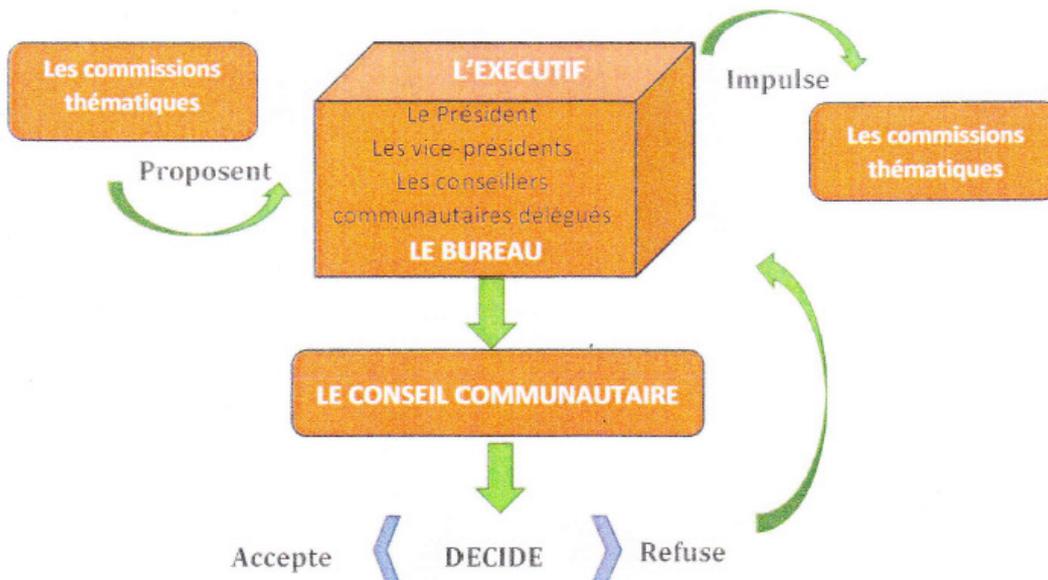
# LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PARTHENAY-GÂTINE

## Les instances de la communauté de communes :

La communauté de communes est administrée par :

- **Un conseil communautaire** composé de 72 conseillers élus au scrutin de liste au suffrage universel direct, qui est l'organe délibérant de la communauté
- **Un président**, élu parmi les conseillers communautaires, qui est l'organe exécutif de la communauté ; il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil, met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services et décide des dépenses à engager. Chef des services de la communauté, il représente cette dernière en justice
- **Un bureau communautaire** de 21 membres , composé du président, des vice-présidents (chacun en charge d'une commission) et de conseillers communautaires délégués. Le bureau dispose de pouvoirs propres et prépare l'ordre du jour du conseil.
- **Les vice-présidents** représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté de communes.
- **Les conseillers communautaires délégués** sont placés sous la tutelle d'un vice-président et répondent à une ou plusieurs missions confiées par le Président.
- **14 commissions thématiques** composées de conseillers communautaires et municipaux, ont pour rôle de préparer les projets de décisions et les dossiers qui seront ensuite soumis au bureau puis au conseil communautaire.

- Economie et Tourisme
- Culture, Patrimoine, TICC
- Action sociale et Santé
- Assainissement
- Scolaire
- Enfance
- Jeunesse
- Sport
- Gouvernance
- Ressources Humaines
- Aménagement de l'Espace, Urbanisme et Habitat
- Finances et Marchés Publics
- Techniques et Infrastructures Communautaires
- Actions Environnementales et Déchets



# LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PARTHENAY-GÂTINE

## **Les compétences de la communauté de communes :**

Créée par la loi du 6 février 1992, les communautés de communes regroupent plusieurs communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elles exercent aux lieux et place des communes membres, des compétences obligatoires, des compétences optionnelles qu'elles choisissent au sein d'une liste fixée par le législateur, et enfin des compétences dites facultatives.

Les compétences obligatoires d'une communauté de communes, telles que définies par la loi, sont : le développement économique et l'aménagement de l'espace ;

Les compétences optionnelles sont :

- la protection et la mise en valeur de l'environnement
- la politique du logement et du cadre de vie
- la voirie
- les équipements culturels et sportifs, équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- l'action sociale d'intérêt communautaire
- l'assainissement , tout ou partie

Les compétences facultatives sont définies par les communes membres.

Une même compétence est donc soit exercée par la communauté de communes, soit laissée aux communes, soit partagée entre communes et intercommunalité.

Dans ce dernier cas, la répartition de la compétence entre communes et communauté de communes dépend de la définition de ce qu'on appelle « l'intérêt communautaire »

L'intérêt communautaire est au sein d'une même compétence, la ligne de partage entre les domaines d'action transférés à la communauté et ceux qui demeurent au niveau des communes. Il permet de savoir « qui fait quoi » au sein d'une même compétence.

C'est par exemple le moyen, pour certaines compétences énumérées par la loi, de laisser aux communes ce qui peut demeurer d'intérêt communal et de ne transférer à la communauté que ce qui exige une gestion intercommunale.

L'intérêt communautaire correspond à « l'intérêt à agir » exclusif de la communauté (ce qui est du ressort de la communauté entraînant le dessaisissement des communes membres). Aussi, déterminer l'intérêt communautaire n'est pas qu'un simple exercice juridique, il doit correspondre au projet de la communauté dont il n'est que la traduction en droit. Il porte en effet, une dimension politique et stratégique.

# LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PARTHENAY-GÂTINE

## Les équipements et sites communautaires : (soutenus ou gérés par la Communauté de communes)

### CULTUREL

#### Ludothèque

22 Rue des Tulipes, Parthenay

#### Ecole d'Arts Plastiques

Bd de la Meilleraye, Parthenay

#### Ecole de Musique

19 Avenue du Pdt Wilson, Parthenay

#### Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

28 Rue du château, Parthenay

#### Médiathèque

9 avenue Paul Gellé, Châtillon sur Thouet

#### Médiathèque

Place Georges Picard, Parthenay

#### Médiathèque

3 Rue Bailly Ayrault, Pompaire

#### Bibliothèque

21 rue de l'Anjou, Secondigny

#### Bibliothèque

28 Place de l'Hôtel de Ville  
À Thenezay

#### Bibliothèque,

1 Place du 25 août, Vasles

#### Jardin du Nombri

Hérisson, Pougne Hérisson

### SPORTIFS

#### Complexe Léo Lagrange

8 rue Ernest Perochon, Parthenay

#### Centre aquatique GATINEO

Bd Georges Clémenceau, Parthenay

#### Piscine

25 Rue de la piscine, Saint Aubin le Cloud

#### Stand de tir

Rue Gustave Eiffel, Parthenay

#### Espace Sport

3 Rue du stade, Secondigny

### ESPACES PUBLICS NUMERIQUES

#### Cyber base emploi

13 Bd Edgar Quinet, Parthenay

#### EPN Armand Jubien

Rue Jean Macé, Parthenay

#### Point d'accès internet

Mairie, rue des violettes, Adilly

#### Point d'accès internet

Mairie, 43 Rue de l'atlantique, Le Tallud

#### Point d'accès internet

Mairie, rue de la Bachardière, Pompaire

#### Point d'accès à Internet

MPT, 9 rue Paul Gellé  
Chatillon sur Thouet

#### Point d'accès internet

Mairie, rue principale  
La Chapelle Bertrand



# PROJETS 2015

## PROJET CHATEAU

Le 26 mai 2008, la commune achète le château de Hérisson avec l'aide de la région et du département.

Le 26 novembre 2008, le château et les parcelles qui l'entourent sont inscrits au titre des monuments historiques.

En 2013 l'association « Le Nombriil » demande à la commune d'occuper la cour du château pour organiser des spectacles.

Pour avoir un accès sécurisé, la commune envisage de détruire le commun sud et éventuellement le commun nord.

Pour ce faire la commune lance un marché auprès d'architectes du patrimoine dans le but d'établir un diagnostic.

Ce diagnostic a été réalisé par Mr Joubert, du cabinet ARC et SITES.

Il comprend principalement un état des lieux et un programme avec un descriptif sommaire des travaux.

En résumé, la tour T4 est en très mauvais état ; ce qui a conduit Mr le Maire à prendre des mesures d'interdiction du site sur le champ. Des travaux de restauration sont aussi à effectuer sur la tour T5, la courtine entre T4 et T5, la tour T1 et ses abords. Des travaux de démolition sont également inscrits dans le descriptif des travaux pour les communs nord et sud.

La Commune a sollicité la DRAC et va solliciter le Conseil Général et le Conseil Régional ainsi que la Fondation du Patrimoine pour le financement des travaux.

Pour l'année 2015 la commune prévoit l'étalement de la tour T4 (travaux urgents).

Puis pour 2016, la commune continuera le programme des travaux dans la mesure du possible (suivant les subventions accordées).

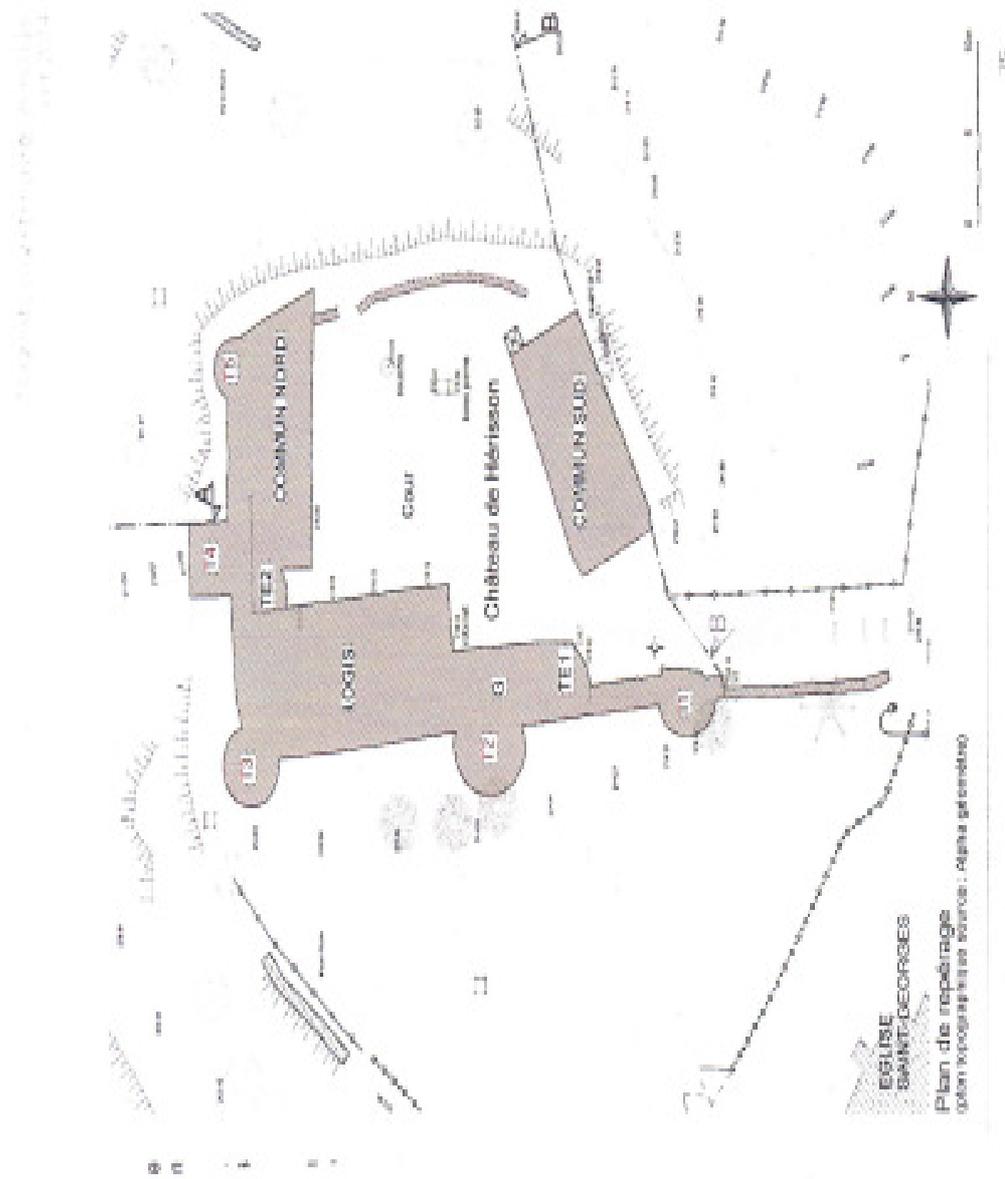
Les travaux d'urgence sont estimés à 15000 euros et le reste sera fixé en fonction des différentes propositions des bureaux d'étude pour réaliser les travaux.

Ce château est propriété de la commune. Si rien n'est fait pour son entretien et sa consolidation, les terrains qui l'entourent ne pourront plus être occupés par le public (festival, 14 juillet, déambulation des habitants et des touristes, etc...) du fait de la menace d'effondrement des tours.

Le choix du conseil municipal est de préserver le patrimoine pour les générations futures. Nous allons avoir besoin des aides publiques (état, région, département) et celles-ci dépendront aussi du projet touristique et/ou culturel qui va s'élaborer au château.

# PROJETS 2015

## PLAN DU CHÂTEAU



## **PROJETS 2015**

### **LA SALLE POLYVALENTE D'HERISSON FAIT PEAU NEUVE**

Après réfection du système de chauffage au mois d'octobre dernier, le premier trimestre 2015 sera consacré aux travaux d'isolation (couverture, plafonds, murs ) remplacement des portes et rénovation des sanitaires.

La salle sera aussi mise aux normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite, l'accueil petite enfance, et la présentation de spectacles.

Une salle confortable, pour y faire « tout ou rien », et que vous pourrez découvrir lors de son inauguration prévue le 12 avril 2015. A cette occasion , un repas sera proposé par la commune, auquel, nous l'espérons, vous serez nombreux à participer.

### **PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CORDON**

En 2015, un accent tout particulier est mis sur l'accueil du public ; accueil qui doit se faire via Le Cordon, lieu emblématique du Nombriil.

Derrière son apparence modeste d'une simple buvette, le cordon est un lieu fondamental de rencontres, de discussions, un lieu de lien social retrouvé.

L'agrandissement sera à la fois un espace modulable, léger et couvert, construit devant la grange, avec une triple fonction : Sociale, Culturelle et Conviviale

L'accueil des scolaires nécessite un espace de travail favorisant le bon déroulement et la diversité des ateliers pédagogiques.

La réputation du Nombriil du Monde est plus forte à l'extérieur que sur le territoire, nous devons renforcer les propositions et avoir un lieu qui réponde aux besoins d'accueil et de retrouvaille.

# MANIFESTATIONS 2014

## REPAS CCAS

Le 25 juin 2014, le maire et son conseil municipal ont convié les habitants de 65 ans et plus à un repas dans la salle communale de Hérisson. Après un déjeuner apprécié de tous, certains ont joué aux cartes, d'autres à la boule en bois.

Comme annoncé par le Maire, ce repas des aînés, appelé repas CCAS ne sera pas reconduit l'année prochaine, cette manifestation n'étant pas une vocation d'action sociale.

Il se tiendra cependant un autre repas chaque année qui sera ouvert à tous les habitants de la commune. En 2015 il aura lieu le 12 avril et sera l'occasion d'inaugurer la salle polyvalente de Hérisson.

## FETE DU 14 JUILLET



Ce fût une journée très conviviale ; d'abord une déambulation dans les deux bourgs de Pougne et de Hérisson, avec Zarco et Nicolas Bonneau, pour découvrir les plaques de rue fraîchement installées.

Puis l'ensemble des habitants a pu partagé le verre de l'amitié autour de Mr le Maire, Guillaume MOTARD,



Ainsi qu'un repas sous un beau soleil.

Certains ont pû « taper le carton » alors que d'autres ont préféré la boule en bois ou la pétanque.

Encore un beau moment de retrouvaille sur la commune !

# MANIFESTATIONS 2014

## NUITS ROMANES

A l'occasion des 10 ans du festival des Nuits Romanes, nous avons une nouvelle fois accueilli un spectacle à Hérisson le 25 juillet dernier. 300 à 350 spectateurs sont venus écouter la compagnie La Mouline et son spectacle « Ordinaires ». La scène était initialement prévue à l'extérieur dans le jardin du château, mais c'était sans compter sur la météo capricieuse qui nous a contraint à nous retrancher dans la salle polyvalente. Si l'écoute du spectacle n'a pu être optimale, la mise en lumière de la Chapelle St Georges a été particulièrement appréciée et la soirée s'est terminée sur une note conviviale et détendue autour d'un verre de jus de pommes et de quelques gourmandises locales. Nous avons d'ores et déjà inscrit la commune pour le festival des Nuits Romanes 2015 avec cette fois l'envie de présenter une autre de nos richesses : Notre Dame de Pougne

## FESTIVAL DU NOMBRIL

Pour le Nombriil du Monde, si l'année 2013 a été une année de transition, l'année 2014 fut vraiment une année de reconstruction. Grâce à la curiosité du public, la confiance des partenaires, le soutien des habitants du territoire, des bénévoles, du Conseil d'administration et de l'équipe salariée.

Depuis le 6 avril, le jardin est un jardin public accessible à tous dans une ambiance sonore totalement renouvelée. Un jardin accueillant des nocturnes spectaculaires, des visites contées, des groupes d'adultes, des événements, des formations, des résidences de création et toujours de nombreux enfants.

En 2015, l'entrée du jardin devient totalement gratuite.

Du 5 au 16 août 2014, le festival du Nombriil a retrouvé le Nord, retrouvé un public avec un village ouvert pour les badauds, 50 propositions artistiques en acoustique, une marche nocturne dans des lieux improbables pour emmener 650 festivaliers jusqu'au bout de la nuit. En conclusion, une édition formidable.

Pour 2015, des projets d'aménagements, une saison faite de moments spectaculaires, des artistes au travail, l'écriture d'une nouvelle formule autour du 15 août, un cycle de formation qui se poursuit, une équipe en ordre de marche. Une chargée de développement, Mélanie ALAITRU, qui a commencé le 12 janvier.

Pas de doutes, nous sommes sur la bonne route.

Jean-François BACLE, Président de l'association Nombriil du Monde

# MANIFESTATIONS 2014

## L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SECONDIGNY

« **A vos guidons pour un don** » : c'est le titre de l'opération menée par l'Union Départementale des donneurs de sang qui s'est déroulée le dimanche 29 juin 2014 avec les clubs de motards.

Cinq circuits ont sillonné tout le département afin de récupérer à chaque étape les promesses de don que les amicales locales avaient récoltées préalablement. Ainsi notre amicale de Secondigny a accueilli sur la place du marché les motards qui arrivaient de Montcoutant puis ont rejoint Ménigoute pour une réception finale.

Dans ce but notre amicale a organisé des stands afin de mobiliser de nouveaux donneurs et a réussi à motiver 42 personnes qui ont fait promesse de venir donner leur sang lors d'une prochaine collecte.

Autre temps fort de l'année 2014 :

lors de notre dernière collecte, des membres de l'ADOT, association départementale pour le don d'organes, sont venus discuter avec les donneurs de l'importance du positionnement de chacun sur ce sujet qui nous concerne tous.

Était présente également, Audrey, une jeune fille d'Allonne qui a récemment été greffée de la moelle osseuse de sa sœur et qui a pu apporter son témoignage.

La généralisation de nos collectes en soirée se poursuit en 2015 car la plupart des donneurs sont plus disponibles pour venir donner leur sang après leur journée de travail.

Nous progressons ainsi pour atteindre un total de 490 donneurs présentés en 2014 (pour 455 en 2013) et avons accueilli 36 nouveaux donneurs grâce à nos actions de sensibilisation.

Voici notre calendrier des collectes 2015 :

- mardi 3 février au collège Louis Merle de Secondigny
- mardi 7 avril à la salle polyvalente de St Aiubin le Cloud
- mardi 16 juin à la salle communautaire de Secondigny
- mardi 1<sup>er</sup> septembre à la salle polyvalente de St Aubin le Cloud
- mardi 17 novembre à la salle communautaire de Secondigny

Nous vous y attendons nombreux !

La Présidente, Lysiane DESCHAMPS



# MANIFESTATIONS 2014

## LE TELETHON SUR LE SECTEUR DE SECONDIGNY



Comme chaque année, diverses animations ont eu lieu sur notre secteur dans le cadre du téléthon.

Ces animations ont eu lieu principalement du 29 novembre au 7 décembre, avec un temps fort les 5 et 6 décembre 2014.

En 2014 nous avons versé à l'AFM (Association Française contre les Myopathies) la somme de 17 229,91 euros.

Au-delà de la fonction première de ces animations : récolter des fonds pour le téléthon, celles-ci permettent à tous les gens du secteur de se rencontrer lors de moments conviviaux.

En 2014 les communes de Vernoux en Gâtine et Neuvy Bouin organisaient conjointement les deux soirées du vendredi et du samedi.

En 2015 c'est au tour de Saint Aubin le Cloud et Pougne Hérisson. Donc si des personnes de la commune désirent nous aider, qu'elles se fassent connaître dès le mois de septembre.



Les membres du conseil municipal ont accueilli les marcheurs dans la matinée du 6 décembre, ainsi que les coureurs un peu plus tard dans la journée, à la salle de Pougne. Je tiens à remercier la participation de tous à cette manifestation.



Marie Jo

## UNE CENTENAIRE A POGNE



*Le mercredi 14 janvier 2015, nous avons rencontré Mme Julia Baudry, car nous voulions mettre à l'honneur ses 100 printemps qu'elle porte à merveille. Nous avons trouvé une femme humble, un peu mal à l'aise avec cette situation « devant de la scène ». Mais très vite un charmant moment est né, et nous avons échangé pendant près de deux heures. Elle nous a raconté, au gré de ses souvenirs, ce siècle passé dans le bourg de Pougne. Pour nous aussi la mission était nouvelle, nous n'avions aucune expérience en interview ! Alors nous avons laissé les choses se faire, et voilà, ce qu'il en ressort :*

*Mr le Maire et Mr VITRE  
souhaitaient un joyeux anniversaire à Julia*

Julia Baudry, née Billy, le 23 octobre 1914 « dans la maison à la porte bleue et au puits », dans le bourg de Pougne, en pleine guerre. Ses premiers souvenirs de ce conflit atroce sont ceux du feu de joie allumé à la fin de la guerre, sur la petite place de l'église, quand tous les habitants se retrouvent pour fêter ce grand moment. Elle fait remarquer que c'est à cet endroit que par la suite se construira le monument aux morts tel qu'il est aujourd'hui : elle avait 4 ans !

Elle est issue d'une famille de 4 enfants. Ses parents, exploitants agricoles font construire la maison de Palais, et y emménagent en 1925 ; elle va à l'école de Pougne à pied, comme tous les enfants de l'époque, qu'il pleuve, vente ou neige. Elle ira jusqu'au certificat d'études, qu'elle ira passer à Secondigny en voiture à cheval avec Mr Guy BOYE.

Elle rejoint ensuite à 13 ans ses parents, au travail de la ferme. Elle se marie en 1937 et devient mère de 8 enfants, grand-mère de 16 petits enfants et arrière grand-mère 15 fois.

Quand on a passé un siècle dans un bourg, il est normal de constater son évolution.

En 1935, elle se souvient de l'arrivée de l'électricité ; la belle époque où on pouvait trouver, rien que sur Pougne, 2 boulangers, 2 maréchaux, 1 réparateur de vélo, 1 charron, 4 cafés, 3 épiceries... les premières voitures et les premiers postes de télévision... c'était une époque différente, « dure mais pas pire » : Mme Baudry se rappelle avec nostalgie les veillées à l'Etremière, les petits bals improvisés entre copains à la Croix du Patis ; les dimanches après la messe quand tout le monde se retrouvait au café. Les gens se connaissaient, se rencontraient, s'aidaient ; bref, ils vivaient ensemble.

Julia trouve dommage que ce lien se perde... mais c'est comme ça.

Il y a de bonnes choses aujourd'hui également ; elle reconnaît avoir vraiment apprécié l'arrivée de l'eau courante ; adieu seaux et puits qui cassaient les dos et tiraient sur les bras !

*C'est une femme pleine de lucidité sur le monde actuel que nous avons laissé pour qu'elle regarde son programme télévisé préféré : Questions au Gouvernement.*

*Nous remercions chaleureusement Mme Baudry pour son accueil et son petit café.*

*Corinne et Sophie*

## LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

### A F N

La section UNCAFN a été créée en 1975 ; elle compte 14 adhérents avec leurs épouses et 4 veuves d'anciens d'AFN.

Elle effectue cinq sorties de drapeaux pour les cérémonies :

- du 8 mai (souvenir des défunts de la guerre 39-45),
- du 11 novembre (souvenir des défunts de la guerre 14-18) d'ailleurs suivie d'un banquet à la salle de Hérisson,
- du 5 décembre (souvenir des défunts de la guerre d'Algérie, niveau cantonal),
- le dernier dimanche d'avril (souvenir des déportés au niveau cantonal)
- et au mois de juin pour le congrès départemental UNCAFN

Tous les 3<sup>ème</sup> mardi du mois, les adhérents se retrouvent salle de la cantine ,(marche, belote et café au programme) sauf pendant les mois de juin, juillet, août.

Ils organisent chaque année :

- Un pique-nique le 3<sup>ème</sup> mardi de juin,
- deux voyages d'une journée
- trois bals musette (début mai, fin août et mi-décembre)

Le bureau est composé de six membres :

R. ROULLIER, Président

R. SOULARD, Vice président

A. BAILLARGEAU, Secrétaire

E. NOIRTAULT, Trésorier

G. GUITTON, M.LIAUD (St Aubin), Membres

R MORIN, Porte drapeau

### LES AINES RURAUX

L'association de nos aînés a vu le jour en juillet 1976 ; A la première assemblée générale, 33 personnes étaient présentes sur les 65 invitées.

Mr Antonin GUIGNON fût le premier président, assisté de Mr Zalin BAILLARGEAU vice président, et Mr Gilbert BOYE secrétaire

En 2014, l'association compte 35 adhérents ;

Présidente : Mme Odette SAPIN . vice présidente : Mme Jeanne PINTAUD

Secrétaire : Mr Jean CANTET ; trésorier : Mr Robert ROULLIER

Le bureau compte 4 membres : Mr DAVERAT René, Mr André GUICHARD, Mme ROBIN Monique et Mr TURPAULT Jacques

Plusieurs manifestations ont été organisées en 2014 :

- Le 6 mai : dégustation de tourtisseries
- le 15 mai : repas de Pâques
- Le 21 août : repas de l'Été
- le 2 décembre : Concours de belote
- le 11 décembre : Assemblée générale suivi d'un déjeuner

Et puis tous les 15 jours, l'association a le plaisir de se réunir pour les jeux de cartes et de boules.

### COMITE D'ANIMATION

Présidée par Mr Gérard PILLET, c'est une association ouverte à tous, qui a débuté son activité en 1993 ; Son but est de développer, d'organiser et de participer aux manifestations de la Commune.

Si vous avez envie d'agir dans ce sens, vous êtes les bienvenus !

Vice-président : Philippe ROBIN

Trésorier : Jean-Claude GUINFOLLEAU

Secrétaire : Sophie DAVENEL

## LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

### LE NOMBRIL DE MONDE

Le nombril du monde est une association régie par la loi de 1901 qui a pour vocation la mise en valeur de notre territoire au travers d'activités culturelles et touristiques. Le bureau est composé des membres suivants :

Président Jean-François BACLE  
Vice-Président Marie-Paule ROBIN et Jean-François SCHAAF  
Trésorier : Olivier ROCHER Vice-Trésorier Daniel FASANINO  
Secrétaire Pierre MEUNIER Vice-Secrétaire David JOUANNETAUD



En plus de son festival biennal dont la dernière représentation s'est jouée en août dernier, le Nombriil du Monde propose des activités à but pédagogique et des formations professionnelles autour du conte et de l'oralité, notamment grâce à son jardin des histoires. Ce dernier devenu jardin public depuis l'année dernière vous accueille du mois d'avril au mois d'octobre ; une sortie familiale, conviviale, au rythme des visites guidées sur le chemin de l'imaginaire. Une bonne occasion de venir s'imprégner de la fameuse légende de Pougne-Hérisson et de benaiser au son des histoires !  
Pour toute information l'équipe du Nombriil vous répond au 05.49.64.19.19 ou par mail : lenombriil@nombriil.com

### LA GATINAISE

Association de boules de Pougne fondée en 1970, Mr JAMET France en a été le président pendant 20 ans, suivi par Mr ROSSARD Daniel pendant 10 ans ;  
Le 3<sup>ème</sup> président est aujourd'hui Mr Michel LIAUD, depuis 14 ans ;  
Vice président : Mr Mickael JAMET, Trésorière Mme GUIGNARD Andrée, secrétaire Mme Eliane JAMET .;

En 2014, trente licences ont été délivrées par l'association ;

Retenez d'ors et déjà la date du concours annuel pour 2015 : les 12 et 13 septembre

### LA MERVEILLE

L'association de boules de Hérisson a été créée le 30 juin 1934, et compte 29 licenciés, Le plus jeune a 7 ans et le plus ancien 90 ans.  
Elle a organisé son concours annuel, avec 56 doublettes, le samedi 17 mai, et 83 quadrettes le 18 mai 2014;  
L'assemblée générale s'est déroulée le dimanche 6 avril 2014 avec le renouvellement du bureau, suivi d'un repas et la remise des nouvelles licences.  
Son prochain concours aura lieu le samedi 16 mai et dimanche 17 mai 2015, sur le boulodrome de Pougne.  
Composition du bureau : Mr JAMIN Robert, Président  
Mr ROULLIER Robert, Vice Président  
Mr CORNUAULT Bernard, trésorier  
Mme CORNUAULT Nicole, secrétaire



## ACTIVITE ECONOMIQUE

### **BAUDIN Christophe**

6 Rocardette des Douves - 79130 Pougne Hérisson  
Tél : 06 89 18 62 62

Travaux publics pour particuliers : assainissement, tranchées, tous travaux de terrassement,  
Travaux agricoles partiels ou à façon

### **BOIS CREATIF PILLET Gérard**

12 Rue du Trait d'Union - 79130 Pougne Hérisson  
Tél : 05 49 95 63 26

Menuiserie, agencement

Fabrication et pose de meubles de cuisine, salles de bains, escaliers, charpentes, portes, volets,  
Barrières, clôtures, cloisons, plaques de plâtre ou encore terrasses,  
Agencement de commerces, isolation, rénovation, pour particuliers ou collectivités

### **CAQUINEAU Bernard**

32 rue de l'école buissonnière - 79130 Pougne Hérisson  
Tél : 06 78 96 18 60

Boulangerie bio installée à Pougne depuis 4 ans : fabrication de pain bio au levain, avec des farines  
issues de vieilles variétés de blé récoltées en Poitou Charentes, écrasées à la meule de pierre, sans  
additif

### **EFFENBERGER Stéphane**

4 rue du Trait d'Union - 79130 Pougne Hérisson  
Tél : 06 30 98 94 81

Menuiserie Bois, PVC et Aluminium - Cloisons sèches, portes, portails

### **FANFAN LA RECUP**

rue des merveilles - 79130 Pougne Hérisson  
Tél : 05 49 95 68 72  
Ou : 06 08 41 90 16

Récupération gratuite de toute sorte de ferrailles

## ACTIVITE ECONOMIQUE

**LE MAGOARIEC Hubert : HAPPY PIZZA** La Naudière - 79130 Pougne Hérisson  
Tél : 06 84 85 17 20

Vente de pizzas à emporter, de 17 h à 21 h  
Le mardi : St Aubin le Cloud, place de l'église  
Le mercredi : Cléssé, place de l'église  
Le jeudi : St Pardoux, place des acacias  
Le vendredi : Azay sur Thouet, place de l'église  
Le dimanche : La Forêt sur Sèvre, place de la mairie

**ROUX Nicolas** 17 Rue du Trait d'Union - 79130 Pougne Hérisson  
Tél : 06 69 74 70 04

Travaux de carrelage, de faïence, réalisation de chape

**SCEA LE CHENE BLANC** La Périnière - 79130 Pougne Hérisson  
Valérie ROBIN Tél : 06 50 89 01 14

Depuis le mois de juillet dernier : fabrication de fromages de chèvre fermiers sous toutes ses formes (chabis, mothais, brique, petit cœur, bûche) frais ou affinés, nature ou épicés. Pour vos repas de fêtes ou entre amis je vous propose également les apéri'chèvres (dés apéro) nature ou enrobés de différentes épices, ainsi qu'une spécialité : le Mouss'aillé (fromage frais, égoutté au torchon, à l'ail et aux fines herbes)  
La fromagerie est ouverte au public le matin

## INFORMATIONS PRATIQUES

### POUR LIRE : LES MEDIATHEQUES



Le réseau des médiathèques de la communauté de communes Parthenay-Gâtine est à votre disposition : accès libre et gratuit pour tous : lire, étudier, se détendre et diverses animations proposées tout au long de l'année ;

L'emprunt de livres est possible en contrepartie d'une cotisation annuelle de 4 euros par adulte et 2 euros par enfant (gratuite à partir du 3<sup>ème</sup> enfant) ; elle donne accès à toutes les bibliothèques de la communauté de commune :

Allone, Azay sur Thouet, Le Retail, Saint Aubin le Cloud, Secondigny, et Vernoux en Gâtine

Possibilité d'emprunter et de rendre les ouvrages dans tous les sites, quelque soit le lieu d'origine de votre inscription



### LA LUDOTHEQUE DE PARTHENAY POUR JOUER

Lieu d'animation, d'échanges et de rencontre, bonheur des petits et des grands, pour redonner sa vraie place au jeu, venez jouer gratuitement sur place : 22 rue des Tulipes à Parthenay.  
4000 jeux et jouets à emprunter ou à découvrir sur place

#### Plusieurs espaces ont été aménagés :

- ❖ Un espace grand public pour jeu en famille ou entre amis : jeux géants, de stratégie ou plateaux, jeux de lettres, de cartes, jeux de simulation, jeux vidéo ...
- ❖ Une salle pour les enfants de moins de 3 ans : jeux d'éveil, de construction, de motricité, d'adresse, d'extérieur, régulièrement renouvelés
- ❖ Un espace enfants de 4 à 10 ans : jeux de sociétés, éducatifs, puzzles, jeux vidéo

Les horaires et tarifs sont disponibles sur le site [LUDOTHEQUE@cc-parthenay.fr](mailto:LUDOTHEQUE@cc-parthenay.fr)  
Ou par téléphone au 05 49 94 24 43

### POUR LES PETITS DE 0 A 3 ANS : LE RELAIS ENFANCE

Pour rompre avec l'isolement quand on arrive dans une commune où on ne connaît personne, parce que l'on est en congé parental ou parent au foyer, une adresse : Le relais enfance ; service public gratuit, lieu d'écoute, d'accompagnement de l'adulte, d'éveil de l'enfant, lieu de rencontre ; Animation par une professionnelle de la petite enfance, Orélie Primault qui se déplace sur les communes suivantes : Allone, Azay-sur-Thouet, Pougne Hérisson, Le Retail, Saint Aubin le Cloud et Vernoux en Gâtine, pour un temps d'animation proposé aux enfants, de 9h30 à 11h30, les mardi, jeudi et vendredi

Elle est également à disposition des parents tous les après midi pour toute information sur les modalités et difficultés d'accueil rencontrées :

☎ 05 49 95 60 16 - La Guichetière - 79130 SECONDIGNY-

✉ [PRIMAULTOr@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:PRIMAULTOr@cc-parthenay-gatine.fr)



# INFORMATIONS PRATIQUES

## TARIF LOCATION DES SALLES DE LA COMMUNE

### SALLE POLYVALENTE DE HERISSON

Pour les personnes de la commune :

SAISON	Sans vaisselle	Avec vaisselle	Vin d'Honneur
ETE	82 €	98 €	52 €
HIVER	98 €	113 €	52 €

Pour les personnes hors commune :

SAISON	Sans vaisselle	Avec vaisselle	Vin d'Honneur
ETE	124 €	139 €	52 €
HIVER	144 €	160 €	52 €

### CANTINE DE POGNE

Pour les personnes de la commune :

SAISON	Sans vaisselle	Avec vaisselle	Vin d'honneur	Préau
ETE	45 €	55 €	40 €	30 €
HIVER	55 €	65 €	40 €	30 €

Pour les personnes hors commune :

SAISON	Sans vaisselle	Avec vaisselle	Vin d'honneur	Préau
ETE	55 €	65 €	40 €	40 €
HIVER	65 €	75 €	40 €	40 €

ÉTÉ : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

HIVER : du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Location deux jours consécutifs : ½ tarif le deuxième jour

Tarif vaisselle détériorée :

Assiette : 6,10 €      Couteau : 4,60 €  
Verre, fourchette, grande cuillère : 1,50 €  
Petite cuillère : 0,90 €

# INFORMATIONS PRATIQUES

## SECURITE INCENDIE

### Prévenir les risques incendie



Chaque année, les sapeurs-pompiers du département interviennent pour des incendies domestiques. La dangerosité, réelle, doit être appréciée à sa juste valeur car les causes sont multiples. En France, les incendies provoquent de 600 à 800 décès par an. En Deux-Sèvres, 2 à 4 décès et de très nombreux blessés sont à déplorer chaque année.

✓ **Des conseils simples :**

- Faire vérifier les installations de chauffage au moins une fois par an par un professionnel
- Ne pas laisser de casseroles, de poêles ou de plats sur le feu sans surveillance
- Dans les pièces de sommeil, éteindre complètement les cigarettes et ne pas fumer au lit
- Vérifier l'état du tuyau de gaz tous les ans (date de péremption inscrite sur le tuyau)
- Ne pas surcharger les prises électriques et disposer d'une installation électrique conforme
- Tenir les allumettes et briquets hors de portée des enfants
- Eloigner les produits inflammables des sources de chaleur (radiateurs, chauffages, cheminées, ampoules, plaques chauffantes et chauffages).

Pour être averti le plus rapidement possible lorsqu'un incendie se déclare, il faut s'équiper de **détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF)**.



Alertés dès l'apparition de la première fumée par le DAAF, les occupants d'une habitation en feu sont capables d'évacuer rapidement les lieux puis d'appeler les sapeurs-pompiers (18/112). Ce dispositif contribue à sauver des vies et à diminuer les dégâts matériels.

**La loi ALUR modifiée du 26 mars 2014, et le décret du 10 janvier 2011 rend obligatoire l'installation de détecteurs à compter du 8 mars 2015.**

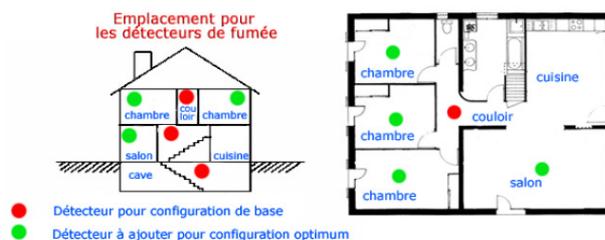


**Protégez votre famille et votre maison.  
Les détecteurs de fumée sauvent des vies.  
Équipez-vous !**

**N'attendez pas le 8 mars 2015,  
équipez-vous au plus vite  
d'un DAAF certifié NF EN 14604 !**

✓ **Installez un DAAF certifié NF EN 14604 :**

- son coût : 10 à 20 €
- la pose : 2 vis suffisent ou un adhésif double face (ne nécessite pas l'intervention d'un professionnel)
- où l'installer ? l'emplacement conseillé est le plafond



**En cas d'incendie, adoptez le bon comportement**

Si l'incendie se déclare chez vous et que vous ne pouvez pas l'éteindre immédiatement

- évacuez les lieux
- fermez la porte de la pièce en feu et celle de votre maison/appartement pour retarder la propagation du feu et des fumées
- sortez par l'issue la plus proche – *Ne prenez jamais l'ascenseur*
- **APPELEZ OU FAITES APPELER LES SAPEURS-POMPIERS (18 / 112)**
- n'entrez jamais dans la fumée car les fumées libérées lors d'un incendie sont plus mortelles que les flammes et provoquent des asphyxies. Si vous êtes dans une pièce enfumée, mettez un mouchoir devant le nez et baissez-vous l'air frais se trouve près du sol.

- **Plus d'informations sur [www.sdis79.fr](http://www.sdis79.fr) –**

## INFORMATIONS PRATIQUES

### HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

**St Aubin le Cloud**

14 h - 18 h : lundi, vendredi

9 h - 12 h et 14 h - 18 h : mercredi et samedi

**Secondigny**

9h - 12 h et 14 h 18 h

lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi

### HORAIRE D'OUVERTURE DE VOTRE MAIRIE

Lundi de 14 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 14 h à 16 h 30

Vendredi de 14 h 30 à 17 h 30

Téléphone : 05 49 63 73 55

Secrétaire : Ghislaine MICHENOT

### NUMEROS D'URGENCE

SAMU 15

**POMPIERS 18**

POLICE 17

**SANS ABRIS 115**

ENFANCE MALTRAITEE 119

**APPEL D'URGENCE EUROPEEN 112**

APPEL D'URGENCE SOURDS ET MALENTENDANTS 114

**ENFANTS DISPARUS 116000**

*Les bénévoles qui ont réalisé ce bulletin demande votre indulgence pour les erreurs qui auraient pu s'y glisser ; toute rectification peut être apportée dans la prochaine gazette. Ce bulletin est aussi le votre, pour faire passer des informations. Vos remarques, suggestions, idées sont les bienvenues, contacter votre mairie*

*Rédaction par La commission de communication : Mmes BRANDEAU Corinne, DAVENEL Sophie, FRASER Lesley et LE GUERNEVE Cathy  
Impression et reliure en mairie*

